

Le dossier de l'utilisateur en CSAPA et en CAARUD Organisation, contenu et droits d'accès

Cette formation propose de décrire et de préciser le cadre juridique et méthodologique du dossier de l'utilisateur. Son approche est centrée sur la finalité des dossiers, leur organisation et leur tenue. Elle concerne l'ensemble du dossier, dans toutes ses dimensions : administratives, médicales, paramédicales, psychologiques, sociales, etc.

Le dossier est avant tout un outil au service de la qualité de la prévention, du suivi, de la prise en charge et de l'accompagnement de l'utilisateur. Il permet d'en assurer la mémoire et la continuité. Il faut en outre intégrer la protection de l'anonymat et les spécificités liées aux usages de drogues et aux addictions. Objet d'enjeux, le dossier se situe au carrefour de nombreux domaines : qualité, interdisciplinarité, évaluation, respect des droits, pertinence de l'information, etc.

Cette formation propose un travail de réflexion et vise d'une part, à préciser le cadre juridique de la tenue des dossiers et des échanges d'informations (au sein de l'établissement et avec l'extérieur) et d'autre part, à rechercher des solutions pratiques, conformes au droit.

Objectifs pédagogiques

- Connaître le cadre légal et réglementaire
- Mettre en conformité les dossiers
- Engager ou poursuivre un travail d'évolution du/des dossiers "métiers"
- Clarifier des notions clés : dossier unique, secret...
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Pré-requis

Néant

Programme

- I. Évaluation de l'organisation de la tenue des dossiers**
 - Champ évaluatif
 - Méthodologie respectueuse de la confidentialité
- II. Le cadre juridique et qualitatif**
 - Lois du 2 janvier et du 4 mars 2002
 - CAARUD : décret du 9 décembre 2005 et textes d'application
 - CSAPA : décret du 14 mai 2007 et textes d'application
 - Les liens avec l'évaluation
 - Les incapacités : tutelle, curatelle, incapacité de fait
 - La durée de conversation
- III. Le secret et la confidentialité des informations**
 - Les définitions et bases juridiques : secret, discrétion professionnelle...
 - L'anonymat
 - Les professionnels tenus au secret
 - Les conditions du secret partagé
- IV. Le « dossier unique », les dossiers**
 - Définition, contenu juridique minimum
 - Les différents dossiers : médicaux, de soins, sociaux, psychologiques, administratifs...
 - Les obligations liées au RGPD
 - Les données judiciaires
 - Les informations strictement confidentielles
 - Les notes personnelles
 - Eléments communicables en interne
 - Les relations avec l'extérieur
 - Modalités d'accès et limites
 - Les outils visant à sécuriser les choix en termes de partage d'informations
 - Le guide d'utilisation du dossier
- V. Évaluation - bilan**

Professionnels concernés

Tout ou partie de l'équipe (groupe à constituer avec analys-santé)

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion



Intra* : 3 jours



Formateur-consultant



4 680 €*



Sur mesure : nous contacter

Information et inscription

Contactez-nous

Tél. : 02 97 80 30 40

contact@analys-sante.fr

www.analys-sante.fr